COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **In the woods**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Avenue de l'Ermitage N° : 13 Boîte :
Code postal : 5000 Commune : Namur
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0648.706.405

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 16-02-2016

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 25-08-2023

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2022 au 31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2021 au 31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.1, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Toussaint Vincent
dirigeant d'entreprise
rue de l'Ermitage 13
5000 Namur
BELGIQUE
Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**551.161**	**591.786**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**183.771**	**224.396**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	30.627	41.322
Location-financement et droits similaires		25	116.915	136.650
Autres immobilisations corporelles		26	36.229	46.425
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**367.390**	**367.390**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**2.121.722**	**1.459.404**
Créances à plus d'un an		29	**80.675**	
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	80.675	
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**263.032**	**606.103**
Créances commerciales		40	187.535	534.499
Autres créances		41	75.497	71.604
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**1.777.102**	**851.896**
Comptes de régularisation		490/1	**914**	**1.405**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**2.672.883**	**2.051.191**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**2.547.380**	**2.004.588**
Apport		10/11	**22.000**	**20.000**
Disponible		110		
Indisponible		111	22.000	20.000
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**1.944.000**	**1.946.000**
Réserves indisponibles		130/1		2.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		2.000
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	1.944.000	1.944.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**581.380**	**38.588**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**125.503**	**46.602**
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**125.503**	**46.602**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	8.096	6.012
Fournisseurs		440/4	8.096	6.012
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	32.407	40.591
Impôts		450/3	32.407	40.591
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	85.000	
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**2.672.883**	**2.051.191**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	204.484	494.158
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	41.474	35.362
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	2.543	7.094
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**160.466**	**451.702**
Produits financiers		75/76B	**520.998**	**610.687**
Produits financiers récurrents		75	520.998	600.187
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		10.500
Charges financières		65/66B	**2.980**	**1.256**
Charges financières récurrentes		65	2.980	1.256
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**678.484**	**1.061.133**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	**35.693**	**110.673**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**642.792**	**950.460**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**642.792**	**950.460**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**681.380**	**988.588**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	642.792	950.460
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	38.588	38.128
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	**2.000**	
Affectation aux capitaux propres		691/2	**2.000**	**950.000**
à l'apport		691	2.000	
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		950.000
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**581.380**	**38.588**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**100.000**	
Rémunération de l'apport		694	100.000	
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**367.630**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	848	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**368.478**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**143.233**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	41.474	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**184.707**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**183.771**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**367.390**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**367.390**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**367.390**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux:
Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.
En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:
NEANT
Ces dérogations se justifient comme suit:
NEANT
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:
NEANT
Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent;
Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits et des charges imputables à un exercice antérieur;
Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:
NEANT
A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:
NEANT
Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:
NEANT
II. Régles particulières:
Frais d'établissement:
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:
NEANT
Frais de restructuration:
NEANT
Immobilisations incorporelles:
NEANT
Immobilisations corporelles:
Des immobilisations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice;
Amortissements actés pendant l'exercice:
Actifs, à l'exclusion de ceux détenus en location-financement:
1. Frais d'établissement: NEANT;
2. Immobilisations incorporelles: Méthode Méthode Linéaire - Base Non Réévaluée - Taux de 14,00 % (min-max) pour le principal et de 14,00 % (minmax) pour les frais accessoires;
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux: NEANT;
4. Installations, machines et outillage: Méthode Méthode Linéaire - Base Non Réévaluée - Taux de 10,00 % à 20,00 % (min-max) pour le principal et de 10,00 % à 20,00 % (min-max) pour les frais accessoires;
5. Matériel roulant: NEANT;
6. Matériel de bureau et mobilier: Méthode Méthode Linéaire - Base Non Réévaluée - Taux de 33,33 % (min-max) pour le principal et 33,33 % (minmax) pour les frais accessoires;
7. Autres immobilisations incorporelles: NEANT;
Actifs détenus en location-financement:
1. Frais d'établissement: NEANT;
2. Immobilisations incorporelles: NEANT;
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux: NEANT;
4. Installations, machines et outillage: NEANT;
5. Matériel roulant: NEANT;
6. Matériel de bureau et mobilier: NEANT;
7. Autres immobilisations incorporelles: NEANT;
Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:
NEANT
Immobilisations financières:
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice;
Stocks:
Les stocks sont évaluées à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, FIFO, LIFO, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure:
1. Approvisionnements: NEANT
2. En-cours de fabrication - produits finis: valeur du marché
3. Marchandises: NEANT
4. Immeubles destinés à la vente: NEANT
Fabrications:
NEANT
Commandes en cours d'exécution:
NEANT
Dettes:
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible;
Devises:
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:
Cours standards
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:
Comptes de résultats (Produits-Charges)

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
ARGA avenue Docteur Klein 26 LUXEMBOURG	parts sociales	125	100					

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:
A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel